

Vrai ou faux ?

L'examen de
prévention en
santé,
c'est gratuit.

Vrai

L'examen de prévention en santé est intégralement financé par l'Assurance Maladie. Vous n'aurez pas à faire l'avance des frais. Alors, pourquoi vous en priver ?

[Tout savoir sur l'examen de prévention en santé](#)

